# La vallée du Bozançon

## Préserver et favoriser la biodiversité

# Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

**La biodiversité**, *ou diversité biologique, représente l'ensemble des espèces vivantes, les communautés formées par ces espèces, les habitats dans lesquels elles vivent, sans oublier l'intégralité des gènes dont elles sont constituées. La biodiversité est une ressource fondamentale pour la collectivité qui trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé, l'industrie. Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme… Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

**Les actions de gestion** *correspondent à des opérations effectuées en faveur du patrimoine naturel sur certains secteurs très ciblés : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger… Elles ne remettent généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherchent, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

**Le programme de gestion** *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique pilotée par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN), partenaire technique créé pour aider les collectivités et les usagers à protéger leur patrimoine naturel. Ce programme détaille les objectifs proposés pour planifier les actions dans la durée. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

# Intervenir en partenariat dans la vallée du Bozançon

## Origine du projet

A cheval sur les départements de la Loire et du Rhône, la vallée du Bozançon s'étend sur environ 3600 hectares, entre 230 et 850 mètres d'altitude.

La vallée du Bozançon se distingue d'abord par la richesse de son patrimoine naturel. Composé d'une mosaïque de milieux différents, ce territoire héberge de nombreuses espèces remarquables.

Le site possède également un réel intérêt paysager, avec une grande entité verte qui part des crêtes et s'étend le long des vallons avant de rejoindre la vallée du Gier. C'est un véritable trait d'union entre les monts du Lyonnais, la vallée du Gier et le massif du Pilat. La confluence entre le Grand et le Petit Bozançon constitue un point de convergence visuelle.

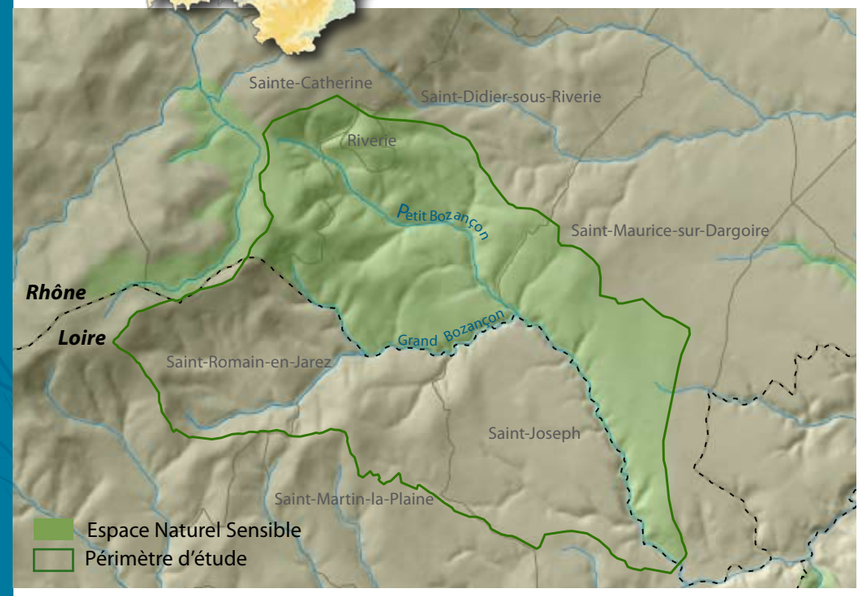


Côté Rhône, la valeur écologique de cette vallée a conduit le Département à l'intégrer au réseau des **espaces naturels sensibles** (ENS), en 2005, sur 1529 hectares. Le Département, la Communauté de communes du Pays Mornantais (COPAMO) et le CREN ont défini en commun un plan de gestion et de mise en valeur du site décliné en programmes d'actions annuels afin de préserver les milieux naturels et les paysages, gérer la fréquentation et sensibiliser le public.

Côté Loire, un diagnostic des enjeux écologiques a été réalisé en 2006 sur les communes de St-Joseph, St-Martin-La-Plaine et St-Romain-en-Jarez par le Conservatoire avec le soutien du Conseil général de la Loire et de la Région Rhône-Alpes. Ce travail a permis d'avoir une vision globale sur l'ensemble de la vallée.

Un inventaire du patrimoine, qui constitue la mémoire "visible" des activités anciennes de la vallée a été conduit en 2008 par une étudiante dans le but de favoriser les initiatives de restauration.

# PATRIMOINE NATUREL

# Trois entités essentielles

La vallée du Bozançon héberge une faune et une flore très diversifiées, avec des espèces rares. Cette richesse s'explique par la juxtaposition de milieux différents. Si les espaces agricoles représentent 60 % du territoire - généralement les secteurs à faible pente - avec une majorité de prairies mais aussi des cultures, des vergers et de la vigne. La forêt (chêne et charme) est également bien présente dans le paysage. De taille plus modeste, les landes et les zones humides enrichissent la mosaïque de milieux sur l'ensemble de la vallée. Certains de ces habitats jouent un rôle clé pour le maintien de la biodiversité.

## Le cours d'eau et sa forêt riveraine

L'écrevisse à pieds blancs.

- Les eaux courantes, de surface, représentent une très faible superficie à l'échelle du site. Toutefois, les deux Bozançon constituent un réseau étendu, formé par de nombreuses sources temporaires ou permanentes. La présence de l'écrevisse à pieds blancs et de la truite fario, deux espèces à forte valeur patrimoniale et menacées, nécessite la mise en place de mesures de protection et de restauration des cours d'eau. En particulier, les seuils et retenues collinaires bâtis sur le Bozançon affectent fortement sa qualité écologique.

- Ancrant leurs racines au bord du cours d'eau, les aulnes et frênes composent la forêt riveraine. C'est un "réservoir de biodiversité" qui offre une variété d'habitats et de refuges pour la faune et la flore. Cet écrin forestier assure également de précieuses fonctions. Il permet d'atténuer les crues et de stabiliser les berges. La forêt alluviale contribue aussi à filtrer les polluants et à prévenir l'installation d'espèces invasives, tout en régulant la température de l'eau.

***Certaines espèces remarquables dépendent de ce type de milieu, comme le crapaud sonneur à ventre jaune, qui change de place chaque saison et qui se reproduira dans les flaques ou l'ecrevisse à pieds blancs, une espèce protégée très sensible et un excellent indicateur de la qualité des eaux.***

## Les zones humides

En 30 ans, la France a perdu la moitié de ses zones humides. Considérées autrefois comme des lieux insalubres, elles ont été comblées, asséchées ou drainées. Pourtant, les zones humides participent à l'équilibre du territoire et leur intérêt est multiple (épuration, limitation des inondations, biodiversité, chasse, loisirs).
Les zones humides de la vallée du Bozançon représentent un enjeu important et localisé du site. Les prairies, situées entre le lieu-dit "le Journoux" et le ruisseau du Lozange à la Souffrière, semblent assez bien conservées. Elles correspondent aux prairies humides de Saint-Maurice-sur-Dargoire, quelques saules "têtards" y sont associés. Plus globalement, il existe un réseau de mares mieux réparties sur l'ensemble de la vallée.

Le sonneur à ventre jaune.

La présence de vieux arbres "têtards" enrichit la zone agricole et favorise la biodiversité.



# PATRIMOINE NATUREL

# pour le maintien de la biodiversité

## Les landes

Stade intermédiaire entre la prairie et la forêt, les landes diffèrent des prairies herbacées par une végétation plus dense et la présence d'arbustes ou d'arbrisseaux. Au sein de cette épaisse végétation, on trouve des petits prés et des affleurements rocheux. Autrefois entretenus, notamment par le pâturage, ces terrains, localisés sur des sols pauvres, ont peu à peu été délaissés. La végétation a alors évolué naturellement vers la lande.

Si ces landes apparaissent dans le paysage comme des friches sans intérêt, ce sont pourtant de véritables îlots de vie. Elles apportent refuge et tranquillité aux mammifères (renard, chevreuil, lièvre…), aux oiseaux en période de reproduction, tels que l'engoulevent d'Europe, la perdrix rouge et le busard cendré qui nichent à même le sol. Ce sont aussi des terrains de chasse privilégiés pour le hibou grand duc. Plus globalement, les landes constituent un refuge pour bon nombre d'espèces qui se déplacent dans la vallée.
Les landes peuvent être parsemées d'espaces à ambiance méditerranéenne, bien ensoleillés et secs, dépourvus de végétation ou avec un tapis herbacé clairsemé, qui abritent une très grande biodiversité.

Le busard cendré.

La dynamique naturelle qui évolue à terme vers la forêt empêche le maintien des plantes et des animaux caractéristiques des landes, dont les populations diminuent fortement. Les landes constituent donc un élément important de notre patrimoine naturel. La gestion de ces milieux contribue également à la lutte contre les incendies et à la valorisation des paysages.

***Un corridor fonctionnel ?***

***De par sa position, la vallée du Bozançon peut représenter un axe de liaison entre le Pilat, la vallée du Gier et les monts du Lyonnais. La fonctionnalité de ce corridor biologique potentiel est donc à étudier et à améliorer.***

La comparaison des photos de 1979 et 2000 dans le secteur de Sainte-Catherine et Riverie permet de repérer les landes qui se sont récemment refermées. Une grande surface d'ancien pâturage et de zones de landes est laissée à l'abandon, gagnée par la friche et le boisement.

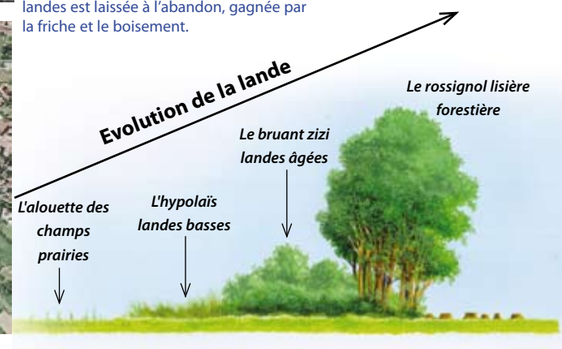

# OBJECTIFS DE GESTION

## Sur les cours d'eau et la forêt riveraine

Un exemple de suivi scientifique : capture - marquage - recapture d'ecrevisses à pieds blancs pour estimer la densité de la population. La première nuit, tous les individus aperçus sont capturés, mesurés, pesés, sexés et marqués. Ils sont ensuite remis à l'eau. La deuxième nuit, toutes les écrevisses observées sont à nouveau capturées, mesurées, pesées et sexées. La proportion d'individus marqués et non marqués permet ensuite de calculer le nombre de spécimens composant la population. Cette étude nécessite une autorisation de pêche scientifique délivrée par la Direction Départementale des Territoires (DDT).

### Améliorer la fonctionnalité du Bozançon

En 2008-2009, lors d'un stage encadré par la Fédération de Pêche du Rhône, une analyse portant sur la qualité des milieux aquatiques, les populations d'écrevisses à pieds blancs et de poissons a identifié des perturbations d'ordre physique ou physico-chimique : retenues collinaires, ouvrages artificiels infranchissables, pollutions localisées... Quelques secteurs semblent posséder des potentialités intéressantes, avec la persistance d'une population d'écrevisses à pieds blancs. Aussi, il est envisagé de rétablir une libre circulation par l'effacement de certains seuils, d'améliorer la qualité de l'eau et d'augmenter le débit entrant par l'arasement partiel ou total de trois retenues collinaires désormais sans usage.

Une réflexion globale autour du thème de la rivière pourrait également être organisée, en s'appuyant sur des espèces phares comme l'écrevisse à pieds blancs et le sonneur à ventre jaune, ce qui permettrait d'informer les propriétaires, agriculteurs et collectivités locales.

### Préserver les milieux riverains du cours d'eau

Il convient d'assurer la conservation de la forêt d'aulnes et de frênes riveraine du Bozançon, et donc de ses fonctions. Les propriétaires seront sensibilisés afin de développer des bonnes pratiques de gestion forestière et notamment éviter les coupes à blanc. De même, le maintien des prairies en fond de vallée participe à la richesse biologique du site.

## Conserver les mares et prairies humides

Le plateau de Saint-Maurice-sur-Dargoire est une zone agricole avec des prairies humides abritant notamment l'orchis à fleurs lâches, une orchidée rare et protégée. Le secteur est également ponctué de mares qui hébergent des espèces d'amphibiens remarquables (triton crêté). La présence de cette faune et de cette flore prouve que l'activité agricole est bien adaptée à ces enjeux. Des échanges et des actions d'entretien ou de restauration de mares pourront être construits avec les agriculteurs concernés, ce qui permettra notamment de pérenniser ces espèces. Un exemple d'action : co-redaction d'une notice de gestion (conseil, préconisation de gestion) pour l'entretien des mares par les agriculteurs.

Un exemple d'action partagée : l'entretien de mares par les agriculteurs.

L'orchis à fleurs lâches.

Le triton crêté est observé dans les mares de la vallée du Bozançon mais aussi sur le plateau de Montagny : les échanges potentiels entre ces deux populations sont à étudier.

# OBJECTIFS DE GESTION

## Favoriser les milieux secs et gérer les landes

### Une gestion active sur la base de conventions d'usage

Lorsque c'est nécessaire, une gestion active des landes est proposée, en concertation avec les principaux usagers, notamment les chasseurs qui connaissent souvent très bien ces secteurs. L'objectif est de recréer une mosaïque de milieux (landes, affleurements rocheux, végétation à ambiance méditerranéenne, fourrés...).
Dans un premier temps, une convention d'usage est proposée aux propriétaires concernés, qui autorise les collectivités et le Conservatoire à engager des travaux de restauration et d'entretien. Le propriétaire devient un acteur à part entière dans la préservation de cet espace naturel. En 2008, 23 hectares ont fait l'objet de conventions.

### Restaurer et entretenir

Il est possible de favoriser le potentiel écologique des landes, par des travaux en automne-hiver. Les landes de la vallée du Bozançon sont souvent de petite taille et difficiles d'accès, une intervention manuelle avec débroussailleuse et tronçonneuse est alors privilégiée. Ces travaux sont généralement assurés par les Brigades Vertes, dispositif visant à faciliter l'insertion sociale et professionnelle. L'entretien des landes peut ensuite être assuré par le pâturage si des éleveurs sont intéressés.

En 2007, une opération pilote été réalisée sur la friche de Riverie : travaux de restauration et d'entretien avec les Brigades Vertes, puis entretien par du pâturage avec un agriculteur de Sainte-Catherine.

## Améliorer la connaissance du patrimoine naturel

La connaissance du patrimoine naturel du site est loin d'être exhaustive. L'objectif est d'observer et recenser des espèces, comme les chauves-souris, les mammifères venant du Pilat, certains insectes... En 2007 et 2008, le Centre ornithologique Rhône-Alpes (CORA) a étudié spécifiquement les oiseaux des landes afin, notamment, de réaliser un état des lieux initial avant toute intervention. Un spécialiste a également recherché le papillon azuré du serpolet.

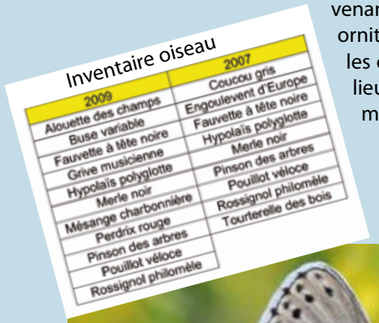

Inventaire oiseau

| 2009 | 2007 |
|---|---|
| Alouette des champs | Coucou gris |
| Buse variable | Engoulevent d'Europe |
| Fauvette à tête noire | Fauvette à tête noire |
| Grive musicienne | Hypolaïs polyglotte |
| Hypolaïs polyglotte | Merle noir |
| Merle noir | Pinson des arbres |
| Mésange charbonnière | Pouillot véloce |
| Perdrix rouge | Rossignol philomèle |
| Pinson des arbres | Tourterelle des bois |
| Pouillot véloce | |
| Rossignol philomèle | |

L'azuré du serpolet.

***Une vallée valorisée***

***Spécifiquement piloté par le Département et la COPAMO, un autre volet du programme de gestion concerne la mise en valeur du site et l'organisation de la fréquentation du public. Des actions sont mises en place en vue de restaurer le patrimoine bâti - qui a été inventorié en 2008 - et créer des sentiers d'interprétation. Les visiteurs sont sensibilisés aux bonnes pratiques à adopter dans un espace naturel. Des missions de médiation et de surveillance sont confiées à des gardes de l'ONF afin de contrôler l'impact des différentes formes de loisirs (respect des activités agricoles, de la propriété privée et de la réglementation environnementale). Il s'agit également de développer des actions pédagogiques : les enfants du secteur sont invités à découvrir et comprendre le milieu naturel de la vallée.***

# La vallée du Bozançon, un espace naturel sensible géré en concertation

- **Le comité de pilotage** *(ou comité de suivi) du site réunit les collectivités concernées (élus, techniciens) et le CREN. A partir d'éléments scientifiques et techniques, le comité de pilotage adapte et valide le programme d'actions annuel qui définit les objectifs de gestion de l'ENS.*
- **La concertation** *s'organise également au sein d'un comité consultatif, lieu d'échanges qui réunit l'ensemble des acteurs du site (propriétaires, usagers, associations de protection de la nature, contrat de rivière, élus locaux, financeurs du programme...).*

**La gestion de ce site se fait en partenariat avec :**

**Le Département du Rhône** a instauré en 1991 la taxe départementale des espaces naturels sensibles (T.D.E.N.S). Dans ce cadre, il met en oeuvre une politique de protection, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels sensibles. Il a identifié 89 sites espaces naturels sensibles dont la vallée du Bozançon.

**La Communauté de communes du Pays Mornantais (COPAMO),** au titre de sa compétence "Protection de l'environnement" et dans le cadre de son projet de territoire, fédère **les communes de Riverie, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Didier-sous-Riverie et Sainte-Catherine.**

## VOS CONTACTS

**Pour la partie "gestion des milieux naturels" :**


Chrystelle CATON
chrystelle.caton@espaces-naturels.fr
tel : 04 72 31 84 50
CREN Rhône-Alpes
La maison forte
2, rue des Vallières
69390 Vourles
*www.cren-rhonealpes.fr*


**Pour la partie "mise en valeur du site et gestion de la fréquentation" :**


Direction Agriculture et Environnement
Service patrimoine naturel et randonnée
Département du Rhône
Hôtel du Département
tel : 04 72 61 36 10
29-31, cours de la Liberté
69483 Lyon
*www.rhone.fr*

Arnaud PICARD
environnement@cc-paysmornantais.fr
tel : 04 78 44 14 39
Communauté de communes du Pays Mornantais
Route de Saint-Laurent-d'Agny
69440 Mornant
*www.cc-paysmornantais.fr*


**Mai 2010**

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes


Conception et mise en forme : CREN- Illustrations : G. Cochet, J. Grosson, C. Nardin, Y. Vasseur, CREN.
Imprimé sur papier 100 % recyclé par Uni Graphic.